

VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

Usage normal : Durcisseur époxy pour vernis watcoat

Nom et adresse complète de la société : Peintures CIMENTOL, 7 Route de Bû – ZAC de la Prévôté 78550 HOUDAN

@mail : peintures.cimentol@cimentol.com

N° de téléphone d'urgence de la Société : 01.30.46.19.70

Centre Antipoison : 01.40.05.48.48

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Type de produit : Mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) CLP

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

: Danger

Mentions de danger

: H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

: **Prévention:**

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/
gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement
de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

epoxy resin amine adduct

220-666-8 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

203-950-6 3,6-diazaoctane-1,8-diamine

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance qui seraient considérées comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB)

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Identification	Non	Classification	%
	epoxy resin amine adduct	Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 Xi; R41-R38	>= 10 - < 20
CAS 2855-13-2 CE 20-666-8 REACH01-2119514687-32-XXXX	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	Acute Tox.4; H302 Acute Tox.4; H312 Skin Corr.1C; H314 Skin Sens.1A;H317 Aquatic Chronic3; H412C; R34 Xn; R21/22 R42 R52 R 53	>= 0,1 - < 0,25
No CAS 112-24-3 · Numéro CE: 203-950-6- 01-REACH2119487919-13-XXXX	3,6-diazaoctane-1,8-diamine	Acute Tox.4; H312 Skin Corr.1B; H314 Skin Sens.1; H317 Aquatic Chronic3; H412 Acute Tox.4; H302 C; R34 Xn; R21/22 R43 R52/53	>= 0,1 - < 0,25

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 244

Présentation et règle de rédaction conforme
au règlement (CE) n°1272/2008

Réf :
FDS n°244
**VERNIS WATCOAT
DURCISSEUR**

Date de Révision :
22..072016

VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

--	--	--	--

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la

peau

: Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

: Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.

Ne jamais rien faire avaler à une personne

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Réactions allergiques

Lacrymation excessive

Erythème

Dermatite

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11

Risques : effets irritants

effets sensibilisants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection

spécial pour les pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Refusez l'accès aux personnes non protégées

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les
égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant
pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation
sans danger

: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuel, voir section 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques

Indications pour la protection
contre l'incendie et l'explosion

: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les
aires de stockage et les conteneurs

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Stocker conformément à la réglementation locale.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : donnée non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Protection des mains : Des gants résistants au produit chimique, imperméables (norme EN 374) doivent être portés en manipulant les produits chimiques.

Pour une utilisation de courte durée ou pour la protection des projections:

Gants en caoutchouc butyle/nitrile (0,4 mm),

Les gants souillés devront être retirés.

Pour une exposition permanente:

Gants en Viton (0.4 mm)

temps de protection >30 min.

Protection de la peau et du corps

: Vêtements de protection (ex : chaussures de Sécurité selon ISO 20345, vêtements de travail à manches longues, pantalon long). Le port de tabliers en caoutchouc et de bottines protectrices est recommandé en complément lors du mélange et de l'agitation.

Protection respiratoire : Aucune mesure spéciale n'est requise.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : liquide **aspect** : incolore

Viscosité : 1400 mPa/s

Masse spécifique : 1,02 g/cm³

Solubilité dans l'eau : miscible.

VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: 1.030 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : 1.100 mg/kg

Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

3,6-diazaoctane-1,8-diamine :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: 1.716 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

: DL50 dermal lapin: 1.465 mg/kg.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit

Mutagénicité : donnée non disponible

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Composants:

3,6-diazaoctane-1,8-diamine :

VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

Toxicité pour les poissons : CL50: > 100 mg/l, 96 h, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50: 10 - 100 mg/l, 48 h, Daphnie

Toxicité pour les algues : CE50: 10 - 100 mg/l, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

12.2 Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0.1%

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement

Emballages souillés :

Viser complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales :

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L .541-50 se trouvant au livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets et récupération des matériaux).

14. INFORMATION RELATIVES AUX TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2007- IMDG 2006- ICAO/IATA 2007)

VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

15. INFORMATION REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive 199/45/CE et de ses adaptations

A aussi été pris en compte le directive 2008/58/CE portant 30^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE

A aussi été pris en compte le directive 2009/2/CE portant 31^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE

A aussi été pris en compte le règlement (CE) n° 1272/2008

Interdiction/Restriction

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

: non applicable

REACH - Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation (Article 59)

: Aucun des composants n'est répertorié

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)

: non applicable

REACH Information: Toutes les substances contenues dans nos produits sont :

pré-enregistrées ou enregistrées par nos fournisseurs en amont et ou pré-enregistrées ou enregistrées par nous, et/ou exclues du règlement, et/ou- exemptées d'enregistrement

VOC-CH (VOCV) : 0,12 %

pas de taxes des COV

VERNIS WATCOAT DURCISSEUR

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour phrase H

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. Toxicité aiguë

Aquatic Chronic Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Eye Dam. Lésions oculaires graves

Skin Corr. Corrosion cutanée

Skin Irrit. Irritation cutanée

Skin Sens. Sensibilisation cutanée

Règlement (CE) n°1272/2008 du parlement européen et du conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/48/CEE et 199/45/CE et modifiant le règlement (CE) n°1907/2006